REGLEMENT

N° Homologation. /

La participation au tournoi implique obligatoirement l'acceptation du présent règlement

Article 1 : Le Club « Courbevoie Sport Tennis de Table » (92) organise son 4ème Tournoi National A, au sein du complexe sportif Grand stade Jean-Pierre Rives situé 89/91 Bld de Verdun - 92400 Courbevoie, sur 44 Tables, Aires de jeu réglementaires et entièrement closes, les Samedi 25 & Dimanche 26 Avril 2026, ouvert à tous les licenciés compétiteurs FFTT. (Points/Clst 2ème Phase 2025-2026)
Les horaires, engagements et valeurs des prix sont précisés sur l'affiche ci-avant :
Juge arbitre : M. BOUVIER Gilles (J.A.N) J-A Adjoint : Xavier CASSAGNOU Président du C.O. : Eric DESUSCLADE Responsables des Epreuves : Pascal COURCOL, Sylvain GREGOIRE, Eric GREVET, Hugues LECONTE, Franck LENERAND, Cyril MICHALET et Nicolas PHILIPP

Article 2 : Les récompenses (Chèques Bancaires Total 5.800 €) seront remises aux 1/2 finalistes de tous les tableaux et 1/4 finalistes du tableau M.
Les demi-finalistes sont tenus de se présenter sur les podiums de la cérémonie protocolaire (Refus valant renoncement).

Article 3 : Le règlement général des épreuves est celui de la F.F.T.T, en rappelant que :
Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches pour tous les tableaux.
Tout joueur doit arbitrer une partie dès lors qu'il est éliminé d'un tableau.
Les balles en plastique blanches seront fournies par l'organisateur = Tenue blanche (short et maillot) interdite.
Le forfait d'un joueur sera prononcé après 5 minutes et 2 appels. La tenue sportive est exigée dès l'entrée dans l'aire de jeu.
Il est interdit de porter des chaussures de ville sur les aires de jeu. Le port de chaussures de sport propres est obligatoire.
Il est impératif de respecter la ponctualité des convocations d'appel, durée de la période d'adaptation, temps mort et retour de résultats.

Article 4 : Tous les tableaux se déroulent par poules de 3 ou 4 joueurs, avec 2 qualifiés par poule puis par élimination directe (Tableau final).
Le tableau M - Open Mixtes (ouvert à tous) - se déroule par poules de 4 joueurs, avec 1 seul qualifié par poule pour le tableau final (TED).

Article 5 : Les salles seront ouvertes, chaque jour, à 7 h. Les épreuves sont sans interruption entre 12 & 14 h : Bar & Buffet sur place.

Article 6 : Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident dans la salle.

Article 7 : Les joueurs doivent s'engager exclusivement : (Points Classement officiel 2ème Phase de la saison 2025/2026)
sur le site de helloasso AVANT le Vendredi 17 Avril à 18 h. Scanner le QR Code ou copier le lien suivant :
Tournoi de Courbevoie Butterfly 4ème édition

* COMPATIBILITE DES TABLEAUX - LIMITATION à 2 Tableaux maximum par jour sans tenir compte des Tableaux Open & 2300, le samedi.
Samedi : Tab A : F ou D - Tab B : D ou G - Tab C : G - Tab D : A ou B - Tab E : + 2 Tab. - Tab F : H ou A - Tab G : B ou C - Tab H : F
Dimanche : Tab I : N - Tab J : O ou P - Tab K : P ou N - Tab L : + 2 Tab - Tab M : + 2 Tab - Tab N : K - Tab O : I ou J - Tab P : J ou K
Le tableau E inférieur à 2300 Pts, le samedi, est considéré comme un 3ème engagement possible.
Les tableaux Open Dames ou Open Mixtes (L & M), le dimanche, doivent être considérés comme un 3ème engagement possible.
Une liste d'attente sera élaborée (si forfaits d'inscriptions de tableaux complets) : Adresser vos demandes à christianfosse@neuf.fr
Le désengagement d'une inscription engendrera un remboursement jusqu'au vendredi 10 avril 2026.
Tout désengagement après cette date, ne donnera lieu à AUCUN remboursement, sauf raison impérieuse à justifier.
Tout joueur absent de son 1er tableau sera automatiquement radié de ses autres tableaux s'il ne prévient pas les organisateurs de son retard - Coordonnées : 07.82.64.78.44 - sans aucun remboursement.
Tout absence ou forfait non prévenus et retard, ne donneront lieu, en aucun cas, à un quelconque remboursement.

Article 8 : En cas de forfait ou d'absence non excusés, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs, sur une 1ère partie non jouée et vous perdrez les points clst que vous auriez dû perdre en ayant joué et perdu cette partie.

Article 9 : La limitation du nombre d'engagés par tableau est de 96 joueurs pour tous les tableaux, exceptés pour les tableaux E (2300) & N (2100) à 84 joueurs, L (Dames) à 48 joueuses, et M (Open Mixte) à 88 joueurs.

Article 10 : Le pointage, avec présentation obligatoire de licence, se déroulera entre 45 minutes et 15 minutes, avant le début de chaque tableau. Il sera clos, sans aucun recours, 15 minutes avant le début de chaque tableau.
Le tirage au sort a lieu 15 minutes avant le début de chaque tableau, uniquement avec les joueurs ayant pointé.
Le tournoi totalement informatisé ne sera pas remis en cause par des retards.
Le club organisateur garantit ainsi des poules complètes et un parfait respect des règlements.

Article 11 : Les informations & convocations des joueurs se feront par lien internet, via smartphone, etc... L'accès sera diffusé lors du pointage.

Article 12 : L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier la dotation d'un tableau si le nombre d'engagés est insuffisant, ou bien d'annuler le tournoi en cas de raison météorologique ou de situation extrême interne ou externe.
Les conditions sanitaires en vigueur aux dates du tournoi devront être respectées, sous peine d'être exclus par l'organisateur.

Article 13 : Les décisions du Juge-Arbitre seront sans appel en cas de litige ou de réclamations. Le tournoi étant réalisé sous l'égide de la FFTT, il sera fait application des règlements fédéraux. Tout point non prévu par le présent règlement sera tranché par le Juge-Arbitre en accord avec les organisateurs.